

Allocution de M. le Président

Le **président**: Je remercie la Chambre pour la confiance accordée. Je tiens également à remercier M. André Flahaut et à le féliciter pour la manière dont il a présidé notre Assemblée au cours des années et des mois écoulés.

Aujourd'hui encore, il a posé un acte qui, selon ses propres dires, l'a été dans l'intérêt des institutions.

J'adresse mes plus vifs remerciements à M. Flahaut. Merci, André.

Nous devrions appliquer une certaine logique parlementaire. Je suis bien conscient que ce mandat est temporaire.

Conscient du caractère temporaire de ce mandat, j'espère qu'un gouvernement fédéral se constituera le plus vite possible. Entre-temps, nous avons à veiller à remplir nos devoirs démocratiques.

Ma première ambition aujourd'hui est de permettre à celui qui a été chargé par le chef de l'État d'une mission d'informateur et qui sera peut-être chargé ultérieurement d'une mission de formateur, de former aussitôt que possible un gouvernement fédéral. En attendant, le Parlement doit toutefois remplir sa propre mission. Nous devons constituer les commissions parlementaires dans les plus brefs délais et nous concluons d'ailleurs des accords à ce sujet.

Au lendemain des élections de 2010, nous avons vécu une situation temporaire d'une longueur anormale. J'espère que l'actuelle période de transition sera beaucoup moins longue. À l'époque, ce fut tout à l'honneur du Parlement d'avoir adopté un certain nombre de lois fondamentales, au sein de ses commissions comme en séance plénière.

Au cours des prochaines semaines, je convoquerai le Parlement et les commissions si le besoin s'en fait sentir. En la matière, nous devons conclure de bons accords. En cette période de fébrilité politique, nous sommes le seul point de repère susceptible d'inspirer confiance à nos concitoyens.

Je vous remercie et je me réjouis de notre bonne collaboration, comme ce fut le cas dans le passé.